Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 035-213500341-20260219-DE_2026_006-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de La Boussac

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 février 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	9

Vote
A l'unanimité
Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 12/02/2026

Le jeudi 19 février 2026, le Conseil municipal de la Commune de La Boussac s'est réuni à la Salle du Conseil de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Christine FAUVEL, Maire, en session ordinaire.

En présence de : Mme FAUVEL Christine, M. VIGOUR David, Mme SEVESTRE Marie-France, M. OLLIVIER Jean-Luc, M. CHAPDELAINE Jérôme, M. LOIZEAU Cyrille, Mme LEMENANT Fanny, M. NOEL David

Excusé ayant donné procuration : Mme COLLET Mireille à M. OLLIVIER Jean-Luc
Absents : Mme DELEPINE Annie, M. DION Rodolphe, Mme GEDOUIN-ERARD Aurore, M. RABOURTJean-Luc, Mme RICHEUX Nadège

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, est désignée Mme LEMENANT Fanny ***à l'unanimité des membres présents comme secrétaire de séance.***

N° 2026-006 : Aménagement Foncier Agricole et Environnemental de Landal : Création et suppression de chemins communaux et de chemins de randonnées

Madame la maire donne lecture du courrier du chargé de mission de l'Aménagement Foncier relative aux créations, modifications et suppressions de chemins ruraux et voies communales, dans le cadre de l'Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental de LANDAL.

Madame la maire indique au Conseil municipal qu'il y a lieu d'appliquer l'article L.121.17 du code rural et de la pêche maritime dans le cadre des opérations d'aménagement foncier.
Il appartient au Conseil municipal, lorsqu'il est saisi par la commission d'aménagement foncier, d'une part de se prononcer sur les propositions tendant à la suppression de chemins ruraux ou à la modification de voies communales, d'autre part de décider de façon expresse la création de chemins ruraux, la création et les modifications de tracé ou d'emprise des voies communales qui lui paraissent nécessaires à l'intérieur du périmètre de remembrement.

Madame la maire présente le plan d'ensemble, joint au 1/3500, du projet de créations, ainsi que les suppressions et modifications de voies communales, chemins ruraux et chemins de randonnées que la commission d'aménagement foncier, lors de sa séance du 27 novembre 2025, propose au conseil municipal d'approuver.

Sont envisagés sur la commune :

- 2 795 ml de chemins ruraux ou d'exploitations à supprimer,
- 535 ml de chemins ruraux à créer

Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 035-213500341-20260219-DE_2026_006-DE

Madame la Maire présente les tableaux désignant les modifications proposées :

4 - CHEMINS RURAUX OU D'EXPLOITATIONS A SUPPRIMER

N° ouvrage	Désignation	Longueur en m.	Nature des travaux
1	Chemin sans désignation	85	Néant
2	Chemin sans désignation	195	Néant
3	Chemin sans désignation	35	Néant
4	Chemin sans désignation	65	Néant
6	Chemin sans désignation	340	Néant
7	Chemin sans désignation	320	Néant
8	Chemin sans désignation	160	Néant
10	Chemin sans désignation	250	Néant
11	Chemin rural dit de l'Epinay (pour partie)	220	Néant
13	Chemin sans désignation	90	Néant
14	Chemin sans désignation	70	Néant
15	Chemin sans désignation	65	Néant
16	Chemin sans désignation	190	Néant
17	Chemin sans désignation	40	Néant
18	Chemin sans désignation	385	Néant
20	Chemin sans désignation	40	Néant
21	Chemin sans désignation	100	Néant
23	Chemin sans désignation	145	Néant
	Total=	2795	

5 - CHEMINS RURAUX A CRÉER

N° ouvrage	Désignation	longueur en m.	Nature des travaux
5	Chemin rural n°	175	Néant
9	Chemin rural n°20	55	Néant
12	Chemin rural n°	100	Néant
22	Chemin rural n°	75	Néant
24	Chemin rural n°	130	Néant
	Total=	535	

6 - CHEMINS RURAUX A ÉLARGIR

N° ouvrage	Désignation	Longueur en m.	Nature des travaux
-	-	-	-

Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 035-213500341-20260219-DE_2026_006-DE

AMÉNAGEMENT FONCIER AGRICOLE FORESTIER ET ENVIRONNEMENTAL

DU SECTEUR DE LANDAL

COMMUNE DE LA BOUSSAC

Modifications à apporter au réseau de la Voirie

1 - VOIES COMMUNALES A ÉLARGIR

N° ouvrage	Désignation	Longueur en m.	Nature des travaux
-	-	-	-

2 - VOIES COMMUNALES A CRÉER

N° ouvrage	Désignation	Longueur en m.	Nature des travaux
-	-	-	-

3 - VOIES COMMUNALES A MODIFIER

N° ouvrage	Désignation	Longueur en m.	Nature des travaux
-	-	-	-

Madame la Maire propose au Conseil Municipal :

- **D'approuver** la création et les suppressions de chemins ruraux ou d'exploitations liés à l'aménagement foncier,

Après en avoir délibéré, les élus **approuvent** à l'unanimité ces propositions.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

La Secrétaire de séance,
Mme LEMENANT Fanny

Pour copie conforme
Le Maire, Mme FAUVEL Christine